



Rennes, le 10 septembre 2021

Pour un plan d'urgence dans l'éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail.

Appel à la grève le 23 septembre .

La rentrée 2021 a été marquée par le manque d'anticipation et la confusion de la politique suivie face à la poursuite de la crise sanitaire. Elle aurait nécessité la mise en place d'un plan d'urgence et la création massive de postes pour l'éducation dans un contexte qui a rendu plus compliqué la progression des apprentissages, le ministre poursuit une politique qui va à rebours des besoins du service public.

Le ministère a refusé de mettre en place un collectif budgétaire pour la création de postes d'enseignant.es, de CPE, AED, AESH, de PsyEN, de RASED, de personnels administratifs, techniques, santé et sociaux dans les écoles, les établissements et les services pour répondre aux besoins et annuler les suppressions de postes notamment dans le 2d degré où le déploiement d'heures supplémentaires est une réponse inadaptée.

En Bretagne, en cette rentrée, 83 postes ont été supprimés dans le second degré.

Encore une fois des postes d'enseignant.es, de vie scolaire et de personnels administratifs sont vacants.

En Ille-et-Vilaine, dans le premier degré, malgré les demandes des organisations syndicales de recourir à la liste complémentaire, 24 contractuel.les ont été recruté.es pour pallier le manque de titulaires, un niveau jamais atteint dans le département.

En cette rentrée, la réforme de la formation initiale repose sur une précarisation des stagiaires avec notamment l'embauche de 400 contractuel.les alternant.es.

La généralisation des PIAL dégrade encore plus les conditions de travail des personnels AESH.

Nombre d'enfants en situation de handicap ne sont pas accompagnés ou ne bénéficient pas d'un accompagnement à hauteur de leur notification par manque de personnel AESH.

Encore une fois, le Ministre est dans le déni de réalité et refuse de prendre les mesures nécessaires. Cette absence d'anticipation et de prise de décisions est irresponsable au regard des enjeux de gestion et de sortie de crise.

Les annonces du Grenelle ont confirmé qu'il n'y aurait pas de loi de programmation pluriannuelle pour la revalorisation des salaires. Un renoncement de plus qui ne répond pas aux attentes salariales des personnels et en exclut la majorité. Au-delà de la deuxième tranche de la prime d'attractivité, très insuffisante pour rattraper les retards, il est bien difficile de voir de quelconques perspectives de revalorisation pour les années à venir.

Il est urgent d'augmenter les salaires de tous les personnels.

Nos organisations dénoncent l'ensemble de ces mesures qui tournent le dos à la priorité à l'éducation et cherchent à transformer en profondeur les métiers dans le sens de contraintes supplémentaires sur les personnels : **projet de création d'un emploi fonctionnel de directeur d'école et de hiérarchies intermédiaires, pilotage par l'évaluation. Nous ne pouvons accepter de tels reculs.** Elles refusent la généralisation du contrôle continu et demandent le rétablissement du baccalauréat national pour la session 2022, avec des épreuves nationales, terminales et anonymes.

Nos organisations appellent les personnels à se mobiliser par la grève et la manifestation afin d'exiger un plan d'urgence pour le service public d'Éducation. Elles appellent aussi à poursuivre ces actions dans le cadre de la mobilisation interprofessionnelle du 5 octobre.

Notre École ne peut fonctionner sans moyens supplémentaires et sans personnels revalorisés et reconnus dans leurs expertises professionnelles.

**Manifestation le 23 septembre 2021 à
Rennes au départ de la Place de la
Mairie à 11h30.**